Modèles d'engagement de la société civile dans une nouvelle ère de gouvernance des migrations : résumé des conclusions principales

Mars 2019 Comité d'Action de la Société Civile

INTRODUCTION

Le Comité d'Action (CA) a été initié en 2016 afin de soutenir l'engagement et l'organisation collectifs de la société civile en vue du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement de cette année-là. En 2017 et 2019, les membres du CA ont prolongé le mandat du Comité d'Action afin qu'il continue à jouer ce rôle lors des phases de consultations, de bilan et de négociations du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM), ainsi qu'à faire le lien avec le plaidoyer autour du Pacte mondial sur les réfugiés (PMR).

Suite à l'adoption du PMM à Marrakech en décembre 2018, l'attention de la société civile et de toutes les parties prenantes s'est maintenant tournée vers la mise en œuvre du Pacte mondial à tous les niveaux. Dans ce contexte, les membres du CA ont unanimement décidé de prolonger son mandat pour 2019.

La première priorité du CA pendant cette année est de se concentrer sur la mise en œuvre du PMM, en proposant un espace pour une stratégie collective de la société civile dans ce cadre. Le CA garde aussi son rôle de passerelle avec les groupes de la société civile qui travaillent sur le Pacte mondial sur les réfugiés ainsi que sur le Plan d'action pour les personnes déplacées internes 2020 (IDP WP 2020 en anglais).

En parallèle, le CA se tourne vers le futur, et sert de structure intérimaire afin de développer un nouveau modèle d'engagement de la société civile. Afin de se préparer pour cet exercice complexe, le CA a lancé un processus de consultation afin de réfléchir à l'organisation de la société civile dans cette nouvelle phase de la gouvernance internationale des migrations dès 2019.

Cette première phase de consultation a donné lieu à la publication d'un rapport (« Modèles d'engagement de la société civile dans une nouvelle ère de gouvernance des migrations »), qui a été présenté au CA par une consultante indépendante, Hermione Garelli. Le rapport est basé sur une série d'interviews et de consultations avec un large pan de la société civile, notamment pendant les journées de la société civile du Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) 2018 à Marrakech.

Ce qui suit est un **résumé des conclusions principales de ce rapport**. Les objectifs (a), la structure (b), et une feuille de route (c) proposés par la consultante dans ses recherches sont présentés ci-dessous. Il s'agit de <u>recommandations faites à la société civile</u> (et pas encore du résultat final) sur une possible nouvelle structure qui permettrait d'assurer un engagement plus efficace et inclusif dans le futur.

Pour de plus amples informations et documents de référence à propos de ce processus, nous vous invitons à consulter notre site internet : https://www.csengagement.org/. Vous y trouverez la version entière du rapport de la consultante, un résumé sous forme de présentation power point, ainsi que d'autres informations. Pour toutes autres questions ou pour partager vos commentaires, n'hésitez pas à contacter le coordinateur du Comité d'Action, Colin Rajah rajah@icmc.net. Nous nous réjouissons de recevoir votre retour.

Objectifs suggérés

- 1: Communiquer, connecter et rassembler: transmettre des informations, analyses et nouvelles sur le progrès de la mise en œuvre du Pacte Mondial pour une Migration Sûre, Ordonnée et Régulière (PMM), ainsi que des développements politiques, (réunions, séances d'information), afin de faciliter un engagement efficace de tous les membres dans la mise en œuvre du PMM; transmettre au niveau global ce qui se fait au niveau national (et vice versa).
- 2: Organiser collectivement: travailler en étroite collaboration avec les membres pour organiser des messages collectifs et un plaidoyer commun de la société civile construits autour de réalités spécifiques au terrain ; unir les forces de manière stratégique.
- 3: Renforcement des capacités soutien et accès: i) permettre des communications et des ressources plus importantes et efficaces, ii) fournir un soutien permettant le renforcement des capacités des membres au niveau national et régional iii) développer des réseaux embryonnaires et créer des occasions plus fréquentes de participer et s'engager aux niveaux national et régional.

La complémentarité: un principe directeur pour tout futur modèle

Ce cadre est basé sur le principe de la complémentarité: plutôt que de remplacer ce qui existe déjà ou de renforcer son influence, le rôle du futur modèle sera de connecter les activités individuelles des membres du Comité d'Action (CA). L'accent sera mis sur la facilitation plus que sur la coordination, reconnaissant ainsi la diversité des différents acteurs de la société civile.

Structure suggérée

Conseil exécutif (5-6 organisations)

Un petit comité serait créé afin de surveiller l'exécution et de prendre les décisions pour diriger, gérer et développer le futur modèle. Ce conseil serait composé de manière à assurer une représentation égale de la société civile à tous les niveaux. Les membres pourraient être réélus (pour un mandat de deux ans). Les réunions du conseil pourraient être ouvertes à des observateurs, et les notes prises à cette occasion devraient être rendues publiques.

Comité d'organisation (20-30 organisations)

Seul un certain nombre de représentants thématiques et régionaux feraient partie de ce comité, dont le rôle serait d'élaborer une stratégie et de prendre des décisions. Il servirait de guide de haut niveau/haute qualité au conseil exécutif et de soutien dans le travail varié des groupes de travail. Il serait aussi chargé de partager, coordonner et exploiter les informations reçues dans l'intérêt de tous les membres. Des réunions auraient lieu chaque mois (par conférence téléphonique).

Membres (selon des critères précis)

Des critères d'adhésion, fixés par un règlement, permettraient à un nombre important de membres de s'auto-sélectionner et d'avoir un large accès à la grande quantité d'informations fournies (notamment par le développement d'une base de données en ligne). Le partage d'information serait fait à grande échelle, notamment en donnant la responsabilité aux membres de partager, mettre à jour, gérer et analyser les informations de la base de données afin de les adapter à leur propre contexte. Tous les membres seraient consultés lors de toute prise de décision.

Secrétariat

Similaire à ce qui existe déjà, tout en prenant en compte le fait que l'élargissement progressif des activités nécessitera un renforcement des capacités du secrétariat. En plus des deux personnes actuelles, d'autres fonctions seront liées à la mise en œuvre de nouvelles activités correspondant aux trois objectifs principaux.

Groupes de travail: Développement de priorités collectives pour la société civile

Trois à quatre groupes de travail peuvent être lancés sur la base de l'objectif 2. Ils devraient être limités dans le temps (six mois) et se concentrer sur des domaines thématiques prioritaires spécifiques et permettre une plus grande accessibilité et une plus grande pertinence pour les membres, tout en permettant simultanément au futur modèle de couvrir un large éventail de priorités thématiques. Les membres pourraient se choisir eux-mêmes avec deux co-responsables élus pour la gestion des travaux du groupe (mais sans pouvoir de décision supplémentaire), mais le nombre de membres serait limité (12 à 15 membres par groupe de travail, par exemple).

Feuille de route

Les étapes suivantes sont proposées pour cette année et afin de préparer le futur modèle, en gardant à l'esprit que le délai pour intégrer celui-ci est fixé au 1^{er} Janvier 2020.

- I. Examen et finalisation du rapport par le CA (février) (y compris réunion CA à New York)
- II. Présentation du rapport et consultation avec d'autres membres de la société civile webinaire (mars début avril)
- III. Présentation du rapport aux donateurs, aux États membres et aux agences des Nations Unies (début avril)
- IV. Deuxième phase de consultation de la société civile (mai juillet)
- V. Étape 2 de la conceptualisation du futur modèle (août octobre)
- VI. Préparation et rédaction du futur modèle (fin octobre début novembre)
- VII. Présentation du futur modèle au FMMD à Quito (mi-novembre)

Actualisation et mise en place du futur modèle (Janvier-Mars 2020)

Votre retour!

Quelques questions:

Objectifs:

- Que pensez-vous des objectifs suggérés pour le futur modèle ?
 Lequel/lesquels DEVRAIENT être la priorité du futur modèle, et pourquoi ?
 Pensez-vous que le futur modèle ne devrait PAS s'occuper de certains éléments ?
- Avez-vous connaissance d'organisations, réseaux ou autres modèles qui intègrent déjà certains de ces objectifs (en particulier l'objectif 3) ?

Structure:

- Que pensez-vous de la structure suggérée ?
- Est-elle trop ou pas assez contraignante? Pourquoi?
- Pensez-vous que le futur modèle ait besoin de critères pour les membres ? Si oui, lesquels et pourquoi ? Si non, avez-vous d'autres remarques concernant les membres ?
- Devrait-il y avoir un conseil exécutif et un comité d'organisation comme suggéré? Si oui, comment leurs membres respectifs devraient-ils être sélectionnés et pourquoi? Comment peut-on assurer une représentation équilibrée de l'origine géographique, des priorités thématiques et des capacités?
- Y a-t-il d'autres formes de gouvernance ou des structures que vous souhaiteriez proposer à la place de ce qui est mentionné ici ?

Avez-vous d'autres commentaires ou idées à propos du futur modèle ? Dites-le nous!



Merci!